



FORMATION ELUS LOCAUX & CADRES TERRITORIAUX

Obtenir des financements pour ses projets

Objectifs : A une période où nous observons une recomposition territoriale importante, et où l'effort budgétaire demandé est inédit, la recherche et l'obtention de subventions pour ses projets devient un enjeu majeur des collectivités. Les lois MAPTAM et Notre ont modifié les capacités des différents acteurs à intervenir et il faut donc être en mesure de bien percevoir cet environnement changeant. La formation proposera une vision globale des subventions possibles dans ce contexte changeant : subventions européennes, subventions de l'Etat, subvention des départements et des régions et subventions locales. Elle insistera également sur la nécessité de bien préparer ses projets afin de le mettre dans les meilleures conditions d'acceptabilité par les financeurs.

Programme :

- Un contexte contraint pour le financement de projets locaux
- Les différentes étapes de la demande de subventions
- Les subventions européennes
- Les subventions de l'Etat et de ses opérateurs
- Les subventions de la Région et du Département
- Les subventions du bloc local

Intervenant : Christophe REGENT

Directeur des territoires et de l'Europe au sein du conseil départemental du Calvados, Christophe exerce depuis 10 ans au sein des collectivités dans le conseil aux collectivités tant sur la conduite des projets que sur leur financement. Ingénieur en chef des collectivités, il est habitué aux rouages des financeurs, il intervient aussi bien en accompagnement auprès de projets communaux que de grands projets d'équipements.